Conseil des...

Arts et... Manufactures

...de la Province de Québec

Règlements

des classes de

Dessin.. Industriel du Soir...

Ecole de Montréal

Monument National

218, Rue Saint-Laurent.

1896-97...

Conseil des Arts et Manufactures



COMITE DE MONTREAL.



Mr. L. I. Boivin, Président.

MM. J. D. Rolland,
F. J. Hart,
J. MacFarlane,

MM. J. C. Wilson,
Victor Roy,
W. McMaster.

BUREAU:

MONUMENT NATIONAL, 218 RUE ST-LAURENT.

1896-97

Conseil des Arts et Manufactures

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

Classes de Dessin Industriel du Soir.

ECOLE DE MONTREAL.



Cette circulaire est publiée dans le but de donner des informations, à ceux qui le désirent, concernant les vues du Conseil en établissant les Classes gratuites du soir.

L'école a pour objet de donner des instructions de dessin et de ses nombreuses et utiles applications à l'industrie, à ceux ayant goût et inclination pour ces sujets, mais plus principalement aux artisans et aux apprentis.

C'est le but du Conseil de faire l'instruction aussi pratique que possible, afin que les élèves puissent profiter des connaissances obtenues pour les différents métiers et branches d'industrie dans lesquels ils sont engagés.

L'expérience journalière nous démontre la grande valeur du dessin dans tous les métiers et, comme les classes sont gratuites, le Conseil espère que les patrons ainsi que les employés montreront leur intérêt dans l'importance du travail. Les premiers en faisant connaître la valeur et l'utilité de l'école, et les derniers par leur assiduité à suivre régulièrement les classes.

. . Liste des Classes . .

et des Soirs qu'elles sont tenues



LUNDI . . . . . .

DESSIN À MAIN LEVÉE, (Commençants)—Architecture, Confection des Patrons de Chaussures, Lithographie, Plomberie, Dessin de machines. (Pointe St-Charles).

✠

MARDI . . . . . .

DESSIN À MAIN LEVÉE, (avancés)—Dessin de machines, Modelage et sculpture sur bois, Construction de bâtisses et d'escaliers.

✠

JEUDI . . . . . .

DESSIN À MAIN LEVÉE, (commençants)—Dessin de machines, Construction de bâtisses et d'escaliers, Dessin de Machines. (Pointe St-Charles).

✠

VENDREDI . . . .

DESSIN À MAIN LEVÉE, (avancés)—Architecture, Confection des patrons de chaussures. Lithographie, Modelage et Sculpture sur bois, Plomberie.

... Liste des Classes ...

... 1896-97 ...

*

Les classes s'ouvriront pour la saison au **Monument National,** 218 rue St-Laurent, mardi, le 3 Novembre 1896, et se termineront dans le mois d'Avril, 1897.

Ci-suit le programme des cours du soir qui seront donnés :

Au Monument National, 218 Rue St-Laurent.

DESSIN A MAIN LEVEE (Commençants).

LUNDIS ET JEUDIS . . . MM. E. DYONNET, A.R C.A. & J. H. EGAN.

DESSIN A MAIN LEVEE (Avancés).

MARDIS ET VENDREDIS . . . . M. E. DYONNET, A.R.C.A.

DESSIN DE MACHINES.

MARDIS ET JEUDIS . . . . . . MM. J. T. GARDHAM & JOS. CLEMENT.

DESSIN D'ARCHITECTURE.

LUNDIS ET VENDREDIS . . . . M. HENRY J. PETERS.

CLASSE DE PATRONS (Pour Cordonniers).

LUNDIS ET VENDREDIS . . . . M. JOS. GODIN.

LITHOGRAPHIE.

LUNDIS ET VENDREDIS . . . . M. J. A. HARRIS.

MODELAGE ET SCULPTURE SUR BOIS.

MARDIS ET VENDREDIS . . . . M. L. P. HEBERT.

CONSTRUCTION DE BATISSES ET D'ESCALIERS.

MARDIS ET JEUDIS . . . . M. L. H. BLOUIN.

VIEILLE EGLISE, coin des rues St-Gabriel et St-Jacques.

PLOMBERIE.

LUNDIS ET VENDREDIS . . . . M. J. PEARD.

POINTE ST-CHARLES, 183 Rue Congrégation.

DESSIN DE MACHINES.

LUNDIS ET JEUDIS . . . . M. JAMES POWELL.

Les classes ont lieu de 7.30 à 9.30 p.m.

Les élèves qui se proposent de suivre les cours se présenteront le soir de l'ouverture ou tous les soirs subséquents après l'ouverture des classes.

Chaque élève devra payer la somme d'une piastre, qui lui sera remise à la fin de la session, s'il n'a pas été absent plus de quatre (4) fois de la classe à laquelle il appartient.

S. C. STEVENSON, B. A.,
Secrétaire et Directeur.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.



DES

Classes de Dessin Industriel du Soir.

ECOLE DE MONTREAL.

SALLES DE L'ECOLE:

Monument National, 216, Rue Saint-Laurent
69, Rue Saint-Gabriel, 183, Rue Congregation

I. Les classes du soir, sous le contrôle du Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec, sont ouvertes à tout élève au-dessus de 15 ans, sexe masculin.

L'instruction est donnée en français et en anglais et les classes ont lieu de 7.30 a 9.30 p.m.

La session de 1896-97 commence mardi, le 3 novembre 1896, et finit dans le mois d'avril, 1897.

II. Les demandes d'inscription sont reçues dans la salle des cours. Chaque élève doit se présenter lui-même. Une lettre de recommendation de son patron est regardée comme désirable.

III. Comme le nombre d'inscription dans les classes est plus considérable que le nombre qu'elles peuvent contenir, il devient nécessaire pour les aspirants d'attendre jusqu'à ce qu'une place soit vacante, après quoi ils seront admis suivant l'ordre de leur inscription. La seule exception à cette règle aura lieu quand le nombre des aspirants dépassera le nombre des places probablement vacantes pour la saison. Dans ce cas la préférence sera donné à ceux dont l'occupation demande une connaissance de l'enseignement donné.

Les élèves qui ont été admis dans une classe pour laquelle ils ne sont pas encore qualifiés, seront renvoyés par le professeur dans la classe qui lui semblera nécessaire.

Ensuite, ils sont inscrits comme aspirants pour cette classe, s'ils le désirent, mais ils sont sujets aux mêmes conditions que les nouveaux aspirants de la même date.

IV. Chaque élève manquant trois fois, sans excuse satisfaisante, perd sa position dans l'école. Les élèves absents pour cause suffisante, et qui veulent retenir leur places, doivent prévenir le professeur, soit verbalement ou par écrit, avant que trois absences soient enregistrées.

V. Aucun élève ne doit laisser l'école pendant la classe, sans la permission du professeur.

VI. Pour toute infraction de bonne conduite ou violation à aucune règle de l'Ecole, un élève sera suspendu pour un temps limité, à la discrétion du professeur. Une seconde offense sera punie par son renvoi de l'école. Chaque élève est tenu d'observer la plus stricte propreté en sa personne et dans ses habitudes.

VII. Les élèves peuvent acheter à l'école le papier à dessin, les crayons, etc., qui leur seront nécessaires.

VIII. A la fin de la session, les élèves doivent prendre charge de leurs planches à dessin, leurs instruments, etc., car le Conseil ne prend pas sous sa responsabilité la garde de ces effets.

IX. Les élèves doivent être obéissants aux professeurs et doivent suivre les méthodes données, et ne faire que ce qui leur est demandé par les professeurs.

X. Tous dessins et autres ouvrages faits dans l'école, seront retenus durant la session ; à la fin le Conseil peut conserver tous les ouvrages qu'il jugera à propos. Le reste sera rendu aux élèves par le professeur.

Aucun dessin ne doit être donné au professeur comme fini, sans qu'il soit propre et prêt pour inspection et signé du nom de l'élève.



. . . Programme . . .



COURS DE DESSIN A MAIN LEVEE.

Ce cours comprend deux classes : la classe élémentaire et la classe supérieure.

CLASSE ELEMENTAIRE.

Lundis et Jeudis . . . . . } *MM. E. Dyonnet, A.R.C.A., J. H. Egan, Professeurs.*

Cette classe se compose de ceux qui commencent à dessiner et de ceux qui n'ont que des notions vagues de dessin.

Ce cours élémentaire, préparatoire au dessin d'après la bosse, initie l'élève à l'étude de la forme par le moyen de figures géométriques. Cette méthode adoptée dans toutes les écoles d'Europe met l'élève aux prises avec toutes les difficultés du dessin dans leur forme la plus simple. Il étudie progressivement et simultanément, la forme externe donnée par le contour, la perspective directement d'après l'objet, le clair obscur déterminé par la lumière et la valeur des tons. C'est la science même du dessin et la base de tous les arts qui s'y rattachent.

CLASSE SUPERIEURE.

Mardis et Vendredis . . *M. E. Dyonnet, A.R.C.A., Professeur.*

Après un an dans la classe élémentaire, l'élève reconnu capable est admis dans la classe supérieure. Il doit être à même de commencer l'étude de la figure d'après la bosse. Les principes qui lui ont été enseignés la première année continuent à recevoir leur application. Il marche de difficulté en difficulté, et fait aussi graduellement l'éducation de son œil qui s'habitue à voir juste et vite. La main s'exerce à obéir et acquiert la légèreté et la sureté qui assurent une bonne éducation. L'étude de la figure d'après la bosse est la plus importante. Elle mène à tout, et précède immédiatement le dessin d'après nature qui seul peut donner à un dessinateur les connaissances nécessaires à l'application de son art.

Ceux qui se destinent à la peinture décorative et à la sculpture trouvent dans le dessin de figure et le dessin d'ornement la base de tous les arts plastiques et de la décoration artistique.

DESSIN DE MACHINES.

Mardis et Jeudis, MM. J. T. Gardham et Jos. Clément, Professeurs.

Cette classe est destinée à ceux qui se livrent à la mécanique et à la confection des modèles. Les apprentis machinistes et toutes personnes employées dans la manufacture des machines trouveront un réel avantage à suivre ces cours.

Après avoir suivi ces cours, l'élève est en état de rendre intelligible sur le papier toute conception de machine ou mécanisme, ce qui lui sera d'un immense avantage, en lui permettant de se dispenser de l'aide d'autrui, et rendant, par là même, ses services bien plus précieux à celui qui l'emploie.

DESSIN D'ARCHITECTURE.

Lundis et Vendredis . . . . . . M. Henry J. Peters, Professeur.

Cette classe a pour but l'enseignement du dessin linéaire à tous ceux dont la profession ou le métier exige de telles connaissances. A ceux qui n'en possèdent aucune notion, seront enseignés les premiers principes de cet art si utile ; tandis que les plus avancés auront l'avantage de pouvoir se perfectionner dans leur genre respectif. Ainsi les commençants comme les plus avancés, seront l'objet de la plus grande attention de la part des professeurs.

D'ailleurs les études de chaque élève seront dirigées de manière à l'éclairer dans le genre de dessin qui lui convient le mieux pour son état.

Les ouvriers de tous les corps de métiers, entre autres, trouveront un avantage réel à suivre ces cours.

Avec l'aide du dessin linéaire, le *menuisier* et le *charpentier* pourront non seulement comprendre les plans de l'architecte, mais sauront eux aussi mettre sur le papier, dans un ordre convenable, les idées qu'ils auront conçues.

Il permettra au *meublier* de donner aux objets qu'il veut exécuter, des formes gracieuses ou élégantes ; tandis que le *ferblantier* et le *fabricant de corniches* en tôle pourront, à l'aide de la géométrie élémentaire ou descriptive, découper leurs patrons et modèles sans avoir recours au tâtonnement ni compter sur le hasard.

Chaque élève devra se procurer les articles suivants :—

Une planche à dessin de 20 x 28 ; une boite d'instruments, deux équerres, une feuille de papier Whatman, un **T** en bois de 30, un crayon dur (2 H), ½ doz. de punaises. On pourra se procurer ces effets à l'école.

CONSTRUCTION DE BATISSES ET D'ESCALIERS.

Mardis et Jeudis . . . . M. L. H. Blouin, Professeur.

Cette classe a pour objet de rendre les charpentiers, menuisiers et autres, capables de faire des tracés et dessin d'escaliers et autres ouvrages et aussi d'exécuter ces travaux en bois dans les salles de l'école. Une instruction spéciale d'une grande valeur sera donnée, ayant rapport à la construction des escaliers. Les outils et matériaux seront fournis pour ce propos. Des leçons et explications seront aussi données, ayant rapport à certaines matières concernant la construction des bâtisses.

CLASSE DES PLOMBIERS.

Lundis et Vendredis . . . . M. J. A. Peard, Professeur.

Cette classe sera sous la charge immédiate des membres de l'Association des Maitres Plombiers.

Cette classe a été arrangée pour qu'elle puisse s'appliquer aux apprentis, aux journaliers et aux chefs de boutiques, engagés dans toutes les branches de plomberie. Cette classe peut contenir soixante et quinze élèves, ayant chacun un petit poêle à gaz pour le soudage des joints, et un tiroir renfermant les outils nécessaires.

L'instruction sera donnée sur les sujets suivants, tels que : tuyau bossé, le pliage des tuyaux, le soudage et l'essuyage des joints, le brûlage du plomb, les privés et leurs appareils, l'empêchement des écoulements d'eau, les bains, les éviers et égoûts, les attrapoires, les tuyaux d'eau sale, les raccordements des tranchées, avec les égoûts, la ventilation des égoûts, etc., le fournissement d'eau, les citernes de maisons, leur construction, leur règlement, etc.

Les matériaux requis sont fournis gratuitement.

Le cours de cette classe a lieu dans la vieille église, coin des rues St-Jacques et St-Gabriel.

MODELAGE ET SCULPTURE SUR BOIS.

Mardis et Vendredis . . . . M. L. P. Hébert, Professeur.

L'objet de cette classe est de donner l'instruction à ceux qui emploient le ciseau, mais plus particulièrement aux tailleurs de marbre, sculpteurs sur bois, etc. La terre glaise dont on se sert pour les modèles peut être amolie aussi souvent qu'on l'exige ; ceci met l'élève en état de travailler facilement et avec rapidité, d'obtenir de vifs résultats et devenir familier avec la forme ; il donne premièrement au tas de glaise l'apparence grossière de l'objet qu'il veut reproduire, et le finit à l'aide des doigts et des outils. La terre glaise requise est pourvue gratuitement.

Les élèves qui désirent joindre cette classe devraient posséder quelques notions de dessin à main levée ; pour les tailleurs de pierre cependant, cette condition ne sera pas strictement exigée.

CLASSE DE LITHOGRAPHIE.

Lundis et Vendredis . . . . M. J. A. Harris, Professeur.

L'objet de cette classe est de donner aux apprentis et ouvriers des établissements où la lithographie ou autre ouvrage semblable est fait, une occasion de s'instruire et de pratiquer l'ouvrage qu'on ne leur permet pas de faire dans les ateliers où ils sont employés régulièrement.

L'instruction commence par la préparation de la pierre lithographique, et continue régulièrement, pas à pas, jusqu'à ce que l'élève soit capable de finir un dessin sur la pierre prêt pour la presse. L'instruction est aussi donnée pour graveurs sur pierre et les travaux au crayon ou à la plume.

La classe est ouverte à tous ceux qui sont suffisamment avancés dans le dessin, pour les mettre en état de la suivre avec avantage ; pour ceux dont l'emploi demande une connaissance du dessin, telle instruction est donnée qui les rendra capables de reproduire leur ouvrage sur la pierre.

Les pierres et autre matériaux requis par l'élève seront fournis gratuitement.

CLASSE DE PATRONS (Pour Cordonniers.)

Lundis et Vendredis . . . . M. Jos. Godin, Professeur.

Ce cours de leçons a été préparé pour les personnes employées dans les manufactures de chaussures et particulièrement pour celles travaillant dans le département du coupage des hauts.

La classe est établie afin de donner une instruction pratique pour la confection des modèles pour toutes espèces de chaussures, et aussi former l'élève à la connaissance des matériaux en usage pour la confection des chaussures.

Après l'instruction par le professeur, les élèves seront obligés de poser et d'ajuster les patrons sur la forme. Les instructions seront illustrées par des échantillons de matériaux, etc. Chaque élève devrait se procurer les articles suivants :

Une planche à patrons, grandeur 18 pouces sur 18 pouces ; un couteau à manche patenté ; une bande ; une paire de compas ; une mesure d'acier ; une règle de cordonnier ; une alène droite.

Classe pour les Dames



COUPE ET LA CONFECTION DES ROBES

Mercredis et Vendredis . . . . Madame E. L. Ethier, Professeur

Cette classe sera tenue dans l'avant-midi, de 10 à 12 hrs.

Les mesures seront prises d'après le système métrique.

Les Cours comprendront le dessin des patrons, la coupe, l'assemblage, l'essayage, la rectification, les garnitures du corsage, la jupe, le manteau, le dolman et les habits des enfants.

Ce Cours se compose de douze leçons, et chaque élève devra payer la somme de $2.00.

Chaque élève devra fournir les articles suivants: ciseaux, crayon, mesure et papier.

Ces Cours auront lieu de 10 à 12 heures a.m. au **Monument National,** (No 218, rue St-Laurent.)

Les personnes qui se proposent de suivre cette classe devront se présenter à l'ouverture.

On pourra obtenir de plus amples informations en s'adressant au secrétaire ou à Madame Ethier, 88, rue Saint-Denis.



Les classes fermeront pour les vacances de Noël, mercredi, le 23 décembre 1896, et ré-ouvriront jeudi, le 7 janvier 1897.

S. C. STEVENSON, B. A.,
Secrétaire et Directeur.

VERE FOSTER'S
NATIONAL COMPETITION
IN WRITING AND DRAWING.

TENTH SEASON, 1879-80.

This competition closes on the 30th April, 1880, and is open to pupils of Public or Private Schools throughout the United Kingdom not over 18 years of age on January 1st, 1880.

Writing.—For the most faithful imitation of the headlines in Copy-book No. 7, each word, with exception of capitals and the small letter x, to be written continuously through without lifting the pen—one prize of £5, five prizes of £2, twenty-five prizes of £1, fifty prizes of 10s., and two hundred prizes of 5s. each. Total prizes, 281; amount, £115. It will not be sufficient to copy the headlines once only, but every ruled line should be written on.

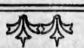
In order to acquire freedom of hand in the style of Copy-book No. 7, it is necessary that Pupils, of whatever age, should first be well grounded in the principles illustrated in the elementary books Nos. 1, 2, and 2½.

Plain and Ornamental Lettering.—For the most faithful copies of the headlines in Copy-book No. 10—one prize of £5, ten prizes of £1, and twenty prizes of 10s. each. Total prizes, 31; amount, £25. It will be sufficient to copy each headline in No. 10 once only.

As conditions of the distribution at least 2000 competitors in Copy-book No. 7, and 100 in No. 10, are expected. Should the number exceed 2000, additional prizes will be given.

Drawing.—For the most faithful imitations of the examples in any of the books: A, B, C, D, E, G, I, J, K, M, O, Q, or T (geometry being omitted), the copies to be

Classe pour les Dames



Merc [illegible]

semb [illegible]

jupe [illegible]

pay [illegible]

cray [illegible]

Nat [illegible]

se p [illegible]

au [illegible]

drawn in the book, [illegible] the [illegible] or the transparency edition, or in the blank book [illegible] on pages of the same size, *the copy to be [illegible] enlarged or reduced from the original [illegible] proportion.*—One prize of [illegible], three prizes of [illegible], and six prizes of [illegible] each. Total [illegible], 45. Prizes, 450; amount, £180. All lines, except in book T, should be drawn with pencil, and without the aid of instruments. There should be at least fifty competitors in each book. Failing that number, the [illegible] is reserved of grouping the books in quantities of fifty, or thereabouts. Should the number of competitors in any one book exceed one hundred, the number of prizes of each class, except the first, will be doubled.

Water-Color Painting.—For the most faithful copies of any *four* studies in colours [illegible] any one of the following subjects contained in the books, namely:—Flowers, [illegible], Marine, Animals, Illuminating. For each subject one prize of £1, three prizes of [illegible], and six prizes of [illegible]. Total subjects, [illegible]. Prizes, [illegible]. Amount, [illegible]. There should be at least twenty competitors in each subject, without limit of age or restriction to schools, teachers only excepted.

The prizes for Writing are awarded by Mr. Vere Foster; those for Drawing and Painting are awarded by a Committee. Each prize is accompanied by a handsome certificate of merit.

The following particulars should be written on the front of the covers of Copy-Books and Drawing-Books sent in for competition, and should be signed by the Teacher:—Name of Pupil; age on January 1, 1880; name and address of school; average number of pupils in daily attendance during the preceding twelve months.

Winners of the highest prize in any subject may not compete again in that subject.

Books for competition should be delivered, carriage paid, to Mr. Vere Foster, care of Blackie & Son, 89 Talbot Street, Dublin, on or before April 30, 1880.

All Writing-Books for which prizes under [illegible] are awarded will be returned to the competitors on receipt of address and stamps for postage. A selection of the Drawing and Ornamental Lettering Books for which the highest prizes are given are retained for exhibition, the others will be returned to competitors on receipt of stamps for postage.

Les classes fermeront pour les vacances de Noël, mercredi, le 23 décembre 1896, et ré-ouvriront jeudi, le 7 janvier 1897.

S. C. STEVENSON, B. A.,
Secrétaire et Directeur.

